

► Aysel Conseil Elevage

# Saône-et-Loire et Ain mariés pour de bon !

Cela faisait plusieurs années qu'ils partageaient tout... Cette fois, ils ont officialisé pour de bon leur union : Saône-et-Loire Conseil Élevage et Ain Conseil Élevage ne font désormais plus qu'un. Il s'agit d'Aysel Conseil Élevage !

Après onze ans d'échanges de services et de rapprochement progressif, les deux ex-syndicats de contrôle laitier de l'Ain et de la Saône-et-Loire ont définitivement fusionné les 10 et 11 décembre dernier. Entamé de longue date, le processus s'était déjà concrétisé depuis plusieurs années par une mutualisation des équipes techniques et une offre de services commune. Il ne restait plus qu'à parachever la fusion officielle. En juin dernier, les deux contrôles laitiers avaient été transformés en associations et, début décembre, les deux entités ont subi une fusion-absorption au sein d'une entité unique : "Aysel Conseil Élevage". Tel est désormais le nom de la structure hérité des syndicats de contrôle laitier d'antan : "Aysel" pour "Accompagnement, conseil, service aux éleveurs". Cette fusion ne devrait pas avoir de grandes conséquences dans le quotidien des éleveurs de Saône-et-Loire. Certes, le siège administratif de la nouvelle entité est basé à Ceyzériat dans l'Ain. Le président en est Michel Pivard,

un éleveur de l'Ain. Et les 270 adhérents bovins (et 44 élevages caprins) que comptait Saône-et-Loire Conseil Élevage se retrouvent désormais unis aux 627 adhérents bovins (et 12 élevages caprins) de l'Ain. La Saône-et-Loire représente ainsi environ un tiers des adhérents et un tiers de l'effectif de vaches laitières d'Aysel.

### Mutation parachevée

Cette fusion s'inscrit dans la continuité d'une véritable mutation de l'ex-contrôle laitier. Celui qui s'était donné comme objectif « de donner du sens à la mesure » a bâti depuis une offre complète de conseils tout en modernisant, perfectionnant la collecte de données. Les contrôleurs laitiers sont devenus des conseillers et l'automatisation du contrôle et de la transmission des données leur permet de se consacrer pleinement à de l'accompagnement technique. « Aysel Conseil Élevage est né dans le but de vous apporter des services précis, des services d'experts qui peuvent répondre à vos attentes quotidiennement dans vos élevages », introduisait Emmanuel

Donet, président de Saône-et-Loire Conseil Élevage.

### Nouveau labo d'analyses

Dès le mois de janvier 2016, les éleveurs laitiers de l'Ain et de la Saône-et-Loire disposeront d'un tout nouveau laboratoire d'analyses. Cette création fait suite à la démission du labo Galilait, lequel avait décidé de délocaliser son outil en Auvergne. Cinq Conseils Élevages départementaux (01, 07, 26, 38 et 71) ont alors choisi de créer leur propre labo collectif sous la forme d'un GIE baptisé "Mael" qu'ils ont installé dans les locaux libérés à Ceyzériat. L'objectif de cet investissement est d'apporter aux éleveurs « des résultats rapides, précis et fiables », justifiait Emmanuel Donet. Fonctionnant en partenariat avec le Laboratoire départemental d'analyses du Jura (39), ce nouvel outil emploiera trois équivalents temps plein, disposera de deux analyseurs infra-rouge pour 1,1 million d'analyses à réaliser. Un travail de recherche et développement permettra d'enrichir ces analyses.

### Nouvelles technologies et web

Les nouvelles technologies sont largement mises à profit dans la fastidieuse collecte des données en élevage. Si pour l'heure, la Saône-et-Loire ne compte que 17 élevages équipés de robots de traite, ces équipements devraient de nouveau gagner du terrain d'ici peu, prédisait Michel Place. Le département compte 13 logiciels de transfert automatisé des données "Ori-Automate". Le déploiement de la liste de pesée électronique se poursuit (assistance électronique au repérage et à l'iden-



Le 10 décembre à Devrouze, Saône-et-Loire Conseil Élevage tenait sa dernière assemblée générale puisqu'il est désormais absorbé-fusionné, tout comme son homologue de l'Ain dans Aysel Conseil Élevage. L'après-midi, la réunion se poursuivait au Gaec des Vions pour un exposé sur l'organisation du travail.

tification des animaux au cours du contrôle et de l'échantillonnage). Présente dans 98 élevages bovins fin décembre, elle sera généralisée à terme, indiquait le directeur. La liste de pesée électronique se déploie également dans les élevages caprins. En plein essor, le conseil profite lui aussi de l'informatisation des élevages et des possibilités d'internet. Remplaçant Sielweb depuis octobre dernier, Mil'Klic est le nouvel outil en ligne de consultation et de suivi des événements de l'élevage bovin laitier. Il contient un planning interactif circulaire ainsi qu'un module de rationnement interactif "Nutriweb". En chèvres, "Cap Lait web" permet de consulter les performances du troupeau sur internet depuis janvier dernier. Une nouvelle version complète, « connectée-déconnectée », entrera en service au printemps.

### Conseil innovant

Profitant de la mutualisation de leurs compétences, les Conseils Élevages de l'Ain et de la Saône-et-Loire développent un conseil tourné vers l'innovation. Au-delà de la gamme habituelle demandée par les éleveurs (rations, prévision lactière, qualité du lait, élevage

des génisses, coûts de production...), les deux organismes ont investi de nouveaux domaines innovants, comme « l'agro-production fourragère » qui a fait l'objet de journées spécifiques sur le terrain avec notamment « l'intérêt agronomique et nutritionnel des intercultures ; l'entretien et la rénovation des prairies ». "Carbon Dairy" est un diagnostic/plan d'actions s'inscrivant dans la lutte contre les gaz à effet de serre. 150 élevages sont actuellement suivis dans ce cadre. « Si la lutte contre l'effet de serre est la finalité, ce programme promeut une meilleure efficacité économique des élevages qui passe par l'autonomie alimentaire et une productivité optimale », faisait valoir Michel Place. Un service de suivi de pâturage et gestion des prairies avec alerte par SMS a été inauguré au printemps dernier. Durant la sécheresse, les conseillers ont assuré un suivi de parcelles avec émission de bulletins d'alerte conseil. À noter que la qualité du lait sera au programme de la prochaine quinzaine du conseil avec un focus sur la prévention des mammites.

MARC LABILLE



### ► Des effectifs stables

Sur l'exercice 2014/2015, les effectifs ont été relativement stables pour Saône-et-Loire Conseil Élevage. La structure a perdu quatre élevages adhérents (270 vaches), mais le nombre de vaches laitières en contrôle a progressé de 179 unités à 18.198 vaches. L'accroissement de la taille des élevages semble toujours d'actualité, bien que le nombre d'ateliers de plus de 120 vaches n'ait pas bougé (20 unités). En revanche, les structures de 80 à 120 vaches sont celles qui progressent le plus alors que celles de moins de 60 vaches deviennent moins nombreuses. La moyenne de 67,4 vaches laitières par élevage cache un grand écart allant de 11 à 217 laitières dans un même atelier ! En 2014, la production moyenne par vache des montbéliardes a progressé de +100 kg à 7.465 kg, 38,9 de TB et 33,1 de TP. C'est 500 kg de plus que la moyenne raciale nationale. En prim'holstein, la moyenne départementale est stable à 9.142 kg par vache (38,4 de TB et 31,8 de TP). En chèvres, la production moyenne départementale est de 673 kg par animal. Un chiffre à relier à la vocation fromagère qualitative de la Saône-et-Loire caprine. Concernant les lactations 2015, « la production a démarré fort en début d'année avant d'atteindre son minimum en juillet. La reprise a été bonne, mais on se rapproche de la moyenne habituelle », commentait Michel Place.

### Temps de travail

## Un diagnostic pour y voir clair

Constatant que la concentration des troupeaux s'accompagne d'un accroissement de la charge de travail dans les exploitations, Aysel Conseil Élevage a décidé de s'intéresser au thème du travail en élevage. Il propose un diagnostic à réaliser avec un conseiller. Il s'agit d'un outil de quantification rapide (4 heures d'entretien environ) assorti d'une méthode de réflexion sur les évolutions possibles (groupe d'échanges entre éleveurs). Dans les faits, le temps de travail d'astreinte peut aller du simple au double selon les élevages. De même que le débit de traite ou encore le temps de travail de saison. En comparant ces temps de travaux aux références disponibles, les éleveurs peuvent identifier leurs marges de progrès en la matière. « Améliorer l'organisation du travail, c'est optimiser les marges plutôt que les produits », résume Cécile Pandrot d'Aysel Conseil Élevage. La démarche va en effet favoriser davantage l'efficacité du travail que le volume. Il s'agit d'avoir un système avant tout cohérent : main-d'œuvre, investissement... De sorte que la productivité par UTH soit au rendez-vous, sans que le travail ne soit trop pénible. À Devrouze, le Gaec des Vions a eu recours à ce diagnostic "Organisation du travail". Lors d'une visite d'élevage le 10 décembre dernier, les membres de ce Gaec familial ont témoigné de leur démarche devant les éleveurs venus assister à la dernière AG de Saône-et-Loire Conseil Élevage. Nous y reviendrons plus en détails dans une prochaine édition.